

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 23/05/2025

Reçu en préfecture le 23/05/2025

Publié le

ID : 038-213800055-20250520-DEL_20_05_25_1-DE

Nbre de Conseillers

en exercice : 12

présents : 11 (*dont 3 pouvoirs*)

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt mai, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'Allemond s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alain GINIES, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 mai 2025

Présents : GINIES Alain, PELLISSIER Laurent, VIARD GAUDIN Murielle, VOLPE Marc, DEQUIDT Jonathan, LANG Patrick, PIFFARD Emmanuelle, VIARD Richard.

Excusés : SIMON Robert, GACHET Edith, MAQUER Françoise, RICHARD Aline.

Pouvoirs : GACHET Edith donne son pouvoir à GINIES Alain ; MAQUER Françoise donne son pouvoir à PIFFARD Emmanuelle ; RICHARD Aline donne son pouvoir à PELLISSIER Laurent.

Secrétaire de séance : DEQUIDT Jonathan

OBJET : COMMANDE PUBLIQUE

APPROBATION CAO – EXPLOITATION ET ENTRETIEN/MAINTENANCE DE LA TELECABINE ET DU FUNICULAIRE DE L'EAU D'OLLE EXPRESS AINSI QUE LEURS DISPOSITIFS CONNEXES

VU le code des marchés publics ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-21 qui prévoit que le Conseil Municipal est seul compétent pour délibérer en marchés publics, le Maire applique les décisions du conseil municipal et exécute les marchés sous son contrôle ;

VU la délibération n°16 du 19 mars 2025 approuvant le lancement du marché d'exploitation ;

VU l'avis consultatif FAVORABLE du Conseil d'Exploitation de l'Eau d'Olle Express en date du 20 mai 2025 ;

Le Maire donne lecture du rapport d'analyse des offres réalisé par la Commission d'Appel d'Offres lors de sa séance d'ouverture des plis du 14 mai 2025 et d'analyse des offres après négociation en date du 19 mai 2025.

Le Conseil Municipal, entendu Monsieur le Maire, après délibération à l'unanimité :

➤ **APPROUVE** le choix de la Commission d'Appel d'Offres ;

➤ **DECIDE** de retenir l'entreprise suivante :

- **SATA GROUP** demeurant 131 rue du Pic Blanc – 38750 ALPE D'HUEZ pour un montant de =
 - ❖ **Base 1^{ère} année : 353 850,00 € HT** (trois cent cinquante-trois mille huit cent cinquante euros et zéro centime Hors Taxes) ;
 - ❖ **2^{ème} année : 356 630,00 € HT** (trois cent cinquante-six mille six cent trente euros et zéro centime Hors Taxes) ;
 - ❖ **3^{ème} année : 361 164,40 € HT** (trois cent soixante-et-un mille cent soixante-quatre euros et quarante centimes Hors Taxes) ;
 - ❖ **4^{ème} année : 372 132,09 € HT** (trois cent soixante-douze mille cent trente-deux euros et neuf centimes Hors Taxes) ;

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 23/05/2025
Reçu en préfecture le 23/05/2025
Publié le
ID : 038-213800055-20250520-DEL_20_05_25_2-CC

Nbre de Conseillers
en exercice : 12
présents : 11 (*dont 3 pouvoirs*)

Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt mai, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'Allemond s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alain GINIES, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 mai 2025

Présents : GINIES Alain, PELLISSIER Laurent, VIARD GAUDIN Murielle, VOLPE Marc, DEQUIDT Jonathan, LANG Patrick, PIFFARD Emmanuelle, VIARD Richard.

Excusés : SIMON Robert, GACHET Edith, MAQUER Françoise, RICHARD Aline.

Pouvoirs : GACHET Edith donne son pouvoir à GINIES Alain ; MAQUER Françoise donne son pouvoir à PIFFARD Emmanuelle ; RICHARD Aline donne son pouvoir à PELLISSIER Laurent.

Secrétaire de séance : DEQUIDT Jonathan

OBJET : CONVENTION

CONVENTION ESCALADE – ETE 2025

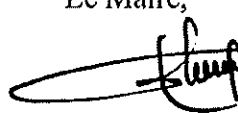
Le Maire donne lecture du projet de convention avec le Bureau des Guides de Bourg d'Oisans, qui définit les dispositions techniques, financières et administratives relatives à l'encadrement des séances d'escalades sur l'Aiguille de l'Eau d'Olle pour l'été 2025 et demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal, entendu Monsieur le Maire, après délibération à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de convention ;
- **AUTORISE** le Maire à signer ladite convention.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus.

POUR COPIE CONFORME
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

Le Maire,

Alain GINIES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 23/05/2025

Reçu en préfecture le 23/05/2025

Publié le

ID : 038-213800055-20250520-DEL_20_05_25_3-CC

Perse
L'écrit

Nbre de Conseillers

en exercice : 12

présents : 11 (*dont 3 pouvoirs*)

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt mai, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'Allemond s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alain GINIES, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 mai 2025

Présents : GINIES Alain, PELLISSIER Laurent, VIARD GAUDIN Murielle, VOLPE Marc, DEQUIDT Jonathan, LANG Patrick, PIFFARD Emmanuelle, VIARD Richard.

Excusés : SIMON Robert, GACHET Edith, MAQUER Françoise, RICHARD Aline.

Pouvoirs : GACHET Edith donne son pouvoir à GINIES Alain ; MAQUER Françoise donne son pouvoir à PIFFARD Emmanuelle ; RICHARD Aline donne son pouvoir à PELLISSIER Laurent.

Secrétaire de séance : DEQUIDT Jonathan

OBJET : CONVENTION

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LES RESIDENCES HOTELIERES DE LA COMMUNE POUR DISPOSITIF ENTREES GRATUITES PISCINE MUNICIPALE – ETE 2025

Le Maire donne lecture du projet de convention de partenariat à passer avec les résidences hôtelières de la commune qui souhaitent bénéficier du dispositif d'entrées gratuites à la piscine municipale pour leurs vacanciers.

Cette convention en définit les dispositions techniques, financières et administratives pour l'été 2025.

Il demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal, entendu Monsieur le Maire, après délibération à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de convention ;
- **AUTORISE** le Maire à signer les conventions à passer.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus.

POUR COPIE CONFORME

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

Le Maire,

Alain GINIES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 23/05/2025

Reçu en préfecture le 23/05/2025

Publié le

ID : 038-213800055-20250520-DEL_20_05_25_4-CC

Nbre de Conseillers

en exercice : 12

présents : 11 (*dont 3 pouvoirs*)

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt mai, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'Allemond s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alain GINIES, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 mai 2025

Présents : GINIES Alain, PELLISSIER Laurent, VIARD GAUDIN Murielle, VOLPE Marc, DEQUIDT Jonathan, LANG Patrick, PIFFARD Emmanuelle, VIARD Richard.

Excusés : SIMON Robert, GACHET Edith, MAQUER Françoise, RICHARD Aline.

Pouvoirs : GACHET Edith donne son pouvoir à GINIES Alain ; MAQUER Françoise donne son pouvoir à PIFFARD Emmanuelle ; RICHARD Aline donne son pouvoir à PELLISSIER Laurent.

Secrétaire de séance : DEQUIDT Jonathan

OBJET : CONVENTION

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LES MEUBLES DE TOURISME DE LA COMMUNE POUR DISPOSITIF ENTREES GRATUITES PISCINE MUNICIPALE – ETE 2025

Le Maire donne lecture du projet de convention de partenariat à passer avec les meublés de tourisme de la commune qui souhaitent bénéficier du dispositif d'entrées gratuites à la piscine municipale pour leurs vacanciers.

Cette convention en définit les dispositions techniques, financières et administratives pour l'été 2025.

Il demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal, entendu Monsieur le Maire, après délibération à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de convention ;
- **AUTORISE** le Maire à signer les conventions à passer.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus.

POUR COPIE CONFORME

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

Le Maire,



Alain GINIES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 23/05/2025
Reçu en préfecture le 23/05/2025
Publié le 
ID : 038-213800055-20250520-DEL_20_05_25_5-CC

Nbre de Conseillers
en exercice : 12
présents : 11 (*dont 3 pouvoirs*)

Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt mai, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'Allemond s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alain GINIES, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 mai 2025

Présents : GINIES Alain, PELLISSIER Laurent, VIARD GAUDIN Murielle, VOLPE Marc, DEQUIDT Jonathan, LANG Patrick, PIFFARD Emmanuelle, VIARD Richard.

Excusés : SIMON Robert, GACHET Edith, MAQUER Françoise, RICHARD Aline.

Pouvoirs : GACHET Edith donne son pouvoir à GINIES Alain ; MAQUER Françoise donne son pouvoir à PIFFARD Emmanuelle ; RICHARD Aline donne son pouvoir à PELLISSIER Laurent.

Secrétaire de séance : DEQUIDT Jonathan

OBJET : CONVENTION

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LES HOTELLERIES DE PLEIN AIR DE LA COMMUNE POUR DISPOSITIF ENTREES GRATUITES PISCINE MUNICIPALE – ETE 2025

Le Maire donne lecture du projet de convention de partenariat à passer avec les hôtelleries de plein air de la commune qui souhaitent bénéficier du dispositif d'entrées gratuites à la piscine municipale pour leurs vacanciers.

Cette convention en définit les dispositions techniques, financières et administratives pour l'été 2025.

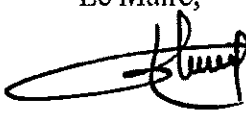
Il demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal, entendu Monsieur le Maire, après délibération à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de convention ;
- **AUTORISE** le Maire à signer les conventions à passer.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus.

POUR COPIE CONFORME
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

Le Maire,

Alain GINIES

